



Consommer local avec L'AMAP

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne



Reçu à conserver par l'adhérent

Contrat pour des produits de boulangerie biologiques
saison **Printemps/été 2022**

Distribution : chaque mardi de 18h00 à 19h00
à la Maison de la Vie Associative à Salon-de-Provence
Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Monsieur, Madame
pour l'engagement d'achat de produits de boulangerie issus de l'agriculture biologique fourni par :
Matthieu FILLACIER - GAEC des barettes – SALON DE PROVENCE
pour la somme de , € en règlement(s) par chèque(s)/ espèces /
ROUES

AMAP de la CRAU Salon de Provence le / / 2022
(pour Matthieu Fillacier –GAEC des barettes)

Référentes boulangerie : Valérie LUPO : 06 84 62 10 67 Alice MARCHAND : 06 80 56 70 65



Consommer local avec L'AMAP

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne



Reçu à conserver par l'adhérent

Contrat pour des produits de boulangerie biologiques
saison **Printemps/été 2022**

Distribution : chaque mardi de 18h00 à 19h00
à la Maison de la Vie Associative à Salon-de-Provence
Les produits non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés.

Monsieur, Madame
pour l'engagement d'achat de produits de boulangerie issus de l'agriculture biologique fourni par :
Matthieu FILLACIER - GAEC des barettes – SALON DE PROVENCE
pour la somme de , € en règlement(s) par chèque(s)/ espèces /
ROUES

AMAP de la CRAU Salon de Provence le / / 2022
(pour Matthieu Fillacier –GAEC des barettes)

Référentes boulangerie : Valérie LUPO : 06 84 62 10 67 Alice MARCHAND : 06 80 56 70 65